



B.P. 90402 - 97329 CAYENNE
 ☎ : 0594 28 44 35 / Fax : 0594 30 52 46
ifappplus@hotmail.fr

DOSSIER d'INSCRIPTION DEFINITIVE

ETAT CIVIL

Mme Mlle

Nom de famille : Prénom :

Nom de jeune fille :

Ne(e) le : à : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel. : Portable :

Courriel :@.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

Son tél. :

SITUATION

Demandeur d'emploi (attestation d'inscription de Pôle Emploi à jour ou autre).

Salarié Employeur :

Pour les salariés en CDI ayant plus de 2 années d'ancienneté :

Une demande de prise en charge doit être faite auprès de leur OPCA.

PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION D'ENTREE A LA FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

- ▶ 1 Certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.
- ▶ 1 Certificat médical d'aptitude à l'exercice de la profession.
- ▶ 2 photos d'identité.
- ▶ 2 enveloppes format A5, libellées au nom et à l'adresse de l'étudiant et affranchies au tarif en vigueur.
- ▶ La taille des vêtements (pour l'achat des ensembles de stage).
- ▶ L'extrait n°3 du casier judiciaire.
- ▶ Pour les demandeurs d'emploi : l'attestation d'inscription de Pôle Emploi.
- ▶ Les frais de scolarité de 7140 €, avec possibilité de payer en plusieurs fois (une fois l'inscription faite les frais de scolarité restent acquis à l'école quel que soit le motif de la demande de remboursement).
- ▶ Pour les salariés : attestation de prise en charge par l'employeur ou tout autre organisme financeur (Fongécif, Agefos, Unifaf, Unifformation...) du coût pédagogique de 8925.00€.
- ▶ Pour les personnes en cursus partiel ou VAE : attestation de prise en charge par l'employeur ou tout autre organisme financeur (Fongécif, Agefos, Unifaf, Unifformation...) ou prise en charge personnelle du coût pédagogique de 15.00€ de l'heure.

Est fourni à l'élève :

- Le recueil des principaux textes relatifs à la formation conduisant au diplôme d'État.
- **3 tenues professionnelles** qui devront être portées durant la formation (pour les pratiques) et pendant les périodes de stage. (*Attendre la rentrée pour informations complémentaires*).

Sont à prévoir par l'élève pour le stage :

* **Les chaussures** : blanches, de sécurité et à semelles silencieuses, à posséder le jour de la rentrée. Possibilité de commander sur des sites internet (*Polémil, Oxypas, Chausspital*)

Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte pour l'inscription définitive.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour prendre RDV, vous pouvez contacter le secrétariat au :

☎ : 0594 28 44 35 de 8 heures 30 à 12 heures.